



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juin 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 28 juin 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir la lettre ci-jointe, datée du 28 juin 2003.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi A. **Annan**



Annexe**Lettre datée du 28 juin 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Dans ma lettre datée du 18 juin 2003 (S/2003/659), j'appelais l'attention des membres du Conseil de sécurité sur l'accord de cessez-le-feu signé par les parties libériennes à Accra, le 17 juin 2003, sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La promptitude avec laquelle vous avez reconnu que les Nations Unies avaient un rôle à jouer dans la mise en oeuvre de cet accord m'était apparue comme l'expression de l'engagement du Conseil de sécurité à promouvoir le règlement pacifique du conflit libérien. Je pense que le moment est maintenant venu pour le Conseil d'intervenir et de traduire cet engagement par des mesures concrètes, étant donné la très récente et inquiétante détérioration de la situation.

Je suis vivement préoccupé par les violations flagrantes du cessez-le-feu qui se sont produites ces derniers jours. Selon certaines informations, plusieurs centaines de civils innocents auraient été tués lors de combats à Monrovia et aux alentours, et il est fait état d'actes de destruction délibérée et de pillages systématiques. Environ un tiers de la population du Libéria – soit près d'un million de personnes – cherche refuge dans la ville de Monrovia, déjà surpeuplée, où les ressources des services sanitaires et autres services humanitaires sont utilisées au maximum. Pratiquement toutes les opérations internationales de secours ont cessé dans la capitale et dans la majeure partie du pays. Les épidémies de choléra ajoutées aux pénuries alimentaires dans un climat de constante violence, la perturbation des services essentiels et la fin de l'aide humanitaire menacent de conduire à une catastrophe humanitaire majeure, qui pourrait bien être plus grave encore que celle survenue récemment à Bunia, en République démocratique du Congo.

Les violations du cessez-le-feu portent atteinte aux bases même des pourparlers de paix d'Accra. J'exhorte les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO à exiger le strict respect de l'accord de cessez-le-feu et à rechercher plus activement un accord politique global qui serait pleinement conforme aux dispositions pertinentes de l'accord de cessez-le-feu signé à Accra le 17 juin 2003, s'agissant en particulier du Président Taylor.

Les combats intenses qui se sont déroulés autour de Monrovia ces derniers jours ont fait clairement apparaître, sans préjudice des efforts louables de la CEDEAO, la nécessité urgente d'une action internationale de plus grande ampleur pour sauver le Libéria de la désintégration vers laquelle il est en train de glisser. Laisser la situation aller à la dérive aurait des conséquences trop terribles à imaginer – non seulement pour le Libéria mais aussi pour les pays de la sous-région, en particulier la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire voisines.

Je voudrais donc demander au Conseil de sécurité de prendre des mesures d'urgence pour autoriser le déploiement au Libéria d'une force multinationale solidement entraînée et bien équipée, sous la direction d'un État Membre, pour prévenir une tragédie humanitaire et stabiliser la situation dans ce pays. L'intervention d'une telle force serait autorisée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Dans l'intervalle, les parties libériennes devraient respecter immédiatement et inconditionnellement le cessez-le-feu qu'elles ont accepté à Accra, autoriser la reprise immédiate de l'aide humanitaire internationale et réengager des pourparlers de paix portant sur tous les aspects, sous les auspices de la CEDEAO. Dans le même temps, tous les États, y compris les États voisins du Libéria, devraient renoncer à toute action susceptible d'être considérée comme un quelconque encouragement à la poursuite du conflit armé.

Je déplore d'avoir pour la deuxième fois en quelques mois à demander que soit prise une telle initiative. Je suis de nouveau dans l'obligation de le faire en raison de la situation humanitaire et sécuritaire inquiétante et de l'énorme risque d'une aggravation de l'instabilité régionale. Notre intérêt collectif et notre humanité partagée exigent une intervention urgente et décisive du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons ignorer les signes avant-coureurs d'une catastrophe peut-être imminente.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi A. **Annan**